

Aménagements paysagers

RNCP38857 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	214
Formacode(s)	21046
Code(s) ROME	A1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

118 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 118 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DE LA MAISON FAMILIALE	30293143100019	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION ECOLE AGRICULTURE ETABLIERES	78644691400016	Former et organiser l'évaluation
ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE AGRICULTURE	34238263700011	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DEBRIACE	78596647400013	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DULYCEE HORTICOLE DE LYON PRESSIN	33509397700015	Former et organiser l'évaluation
ASSO RESPONSABLE DU LYCEE ST ILAN -FLORILAN	30621667200015	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS LA MOUILLERE ORLEANS LOIRE VALLEY	77551109000018	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS TERRE ET NATURE	20000746600010	Former et organiser l'évaluation
CFA SAONE ET LOIRE SITE ST MARCEL	19711068700021	Former et organiser l'évaluation
CFPPA Aix-Valabre	19131656100015	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 118 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38857-amenagements-paysagers/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le végétal reste au cœur des compétences de cette filière qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement tout en générant du lien social à travers les espaces publics et privés qu'elle aménage et entretient. Avec des emplois peu délocalisables, le secteur de l'aménagement paysager participe au développement économique et constitue un acteur du développement durable des territoires en intégrant des considérations environnementales et sociales à côté des préoccupations économiques.

Le titulaire d'un baccalauréat professionnel spécialité "Aménagements paysagers" peut exercer ses fonctions au sein d'une entreprise de travaux paysagers ou d'une collectivité territoriale publique.

Le titulaire de l'emploi exerce son activité dans un système de contraintes environnementales, réglementaires et économiques, auquel il doit s'adapter. Placé sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique auprès de qui il réfère, il bénéficie d'une large autonomie quant à la conduite des travaux qui lui sont confiés. S'agissant de la gestion d'une équipe, son degré d'autonomie varie avec la taille et l'organisation de l'entreprise.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve.

Il réalise les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), la mise en place des réseaux et la végétalisation.

Durant la phase de réalisation, il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques.

Il vérifie la qualité des travaux réalisés et veille à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.

Dans le cadre de son activité, le titulaire de l'emploi :

- Analyses préalables à l'intervention sur un aménagement
- Organisation du chantier en amont de l'intervention
- Suivi du chantier
- Encadrement intermédiaire d'une équipe sur un chantier
- Travaux de mise en place et d'entretien des végétaux
- Implantation et entretien des infrastructures
- Maintenance des matériels, machines et équipements

Les principales activités sont les suivantes :

Analyses préalables à l'intervention sur un aménagement

- S'informe sur les évolutions techniques et réglementaires du métier.
- Prend connaissance des attentes du client, des instructions et/ou du cahier des charges.
- Analyse le contexte et identifie les caractéristiques environnementales du chantier.
- Prend en compte les aspects réglementaires (Déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT), Déclaration de projets de travaux (DT), Avis de travaux urgents (ATU) ...).
- Identifie les conditions d'interventions techniques.
- Évalue les risques et les dangers encourus dans la situation de travail.
- Choisit les équipements et moyens de protection adaptés.
- Fait part de ses suggestions à son supérieur à propos de l'organisation du chantier.
- Définit les objectifs du chantier avec son supérieur hiérarchique.
- Calcule les coûts du chantier.

Organisation du chantier en amont de l'intervention

- Collabore à la planification du chantier (personnel, matériel, machines, intrants et autorisations).
- Organise la sécurité du chantier en collaboration avec son supérieur hiérarchique.
- Vérifie les autorisations spécifiques nécessaires à la réalisation du chantier.
- Peut établir le calendrier de ses interventions.
- Coordonne ses activités avec les autres intervenants et corps de métiers.
- Prépare le matériel, les machines, les matériaux et les équipements de protection individuelle et collective,

conformes à la réglementation.

- Vérifie l'état fonctionnel et la conformité du matériel, des machines et des équipements.
- S'assure des vérifications et entretiens périodiques.
- Assure la réception des plantes et des approvisionnements.
- Vérifie la conformité des plantes et des approvisionnements.
- Organise l'acheminement des matériels et des approvisionnements sur le chantier.

Suivi du chantier

- Gère l'utilisation des moyens matériels.
- Veille à l'application de la réglementation, consignes et dispositifs de sécurité.
- Effectue les ajustements logistiques et techniques.
- Réalise, collecte et transmet les enregistrements nécessaires.
- Participe aux réunions de chantier et fait part des besoins.
- Vérifie l'exécution et la qualité des travaux.
- Mesure les écarts entre le prévisionnel et le réalisé.
- Prend les dispositions adaptées en cas d'anomalies, d'imprévus, ou de dysfonctionnements dans le déroulement d'un chantier.
- Effectue le broyage et/ou le débitage des rémanents.
- Assure le tri et l'enlèvement des déchets et la valorisation des rémanents.
- Peut être amené à expliquer les travaux de son entreprise ou de son service auprès de tiers.
- Peut échanger avec les fournisseurs de l'entreprise à propos des produits et matériels.

Encadrement intermédiaire d'une équipe sur un chantier

- Explique les travaux, le déroulement, les objectifs du chantier à l'équipe.
- Gère et adapte les plannings.
- Fait appliquer les consignes de travail, de sécurité et les mesures de protection de l'environnement.
- Répartit les tâches.
- S'assure de l'exécution des tâches en conformité.
- Peut gérer les éventuels conflits.
- Rend compte de ses activités et de celles de son équipe à son responsable.

Travaux de mise en place et d'entretien des végétaux

- Prépare les sols et supports
- Choisit et met en place des végétaux
- Entretient des plantations et pelouses

Implantation et entretien des infrastructures

- Met en place des infrastructures
- Réalise des travaux de maintenance et d'entretien des infrastructures paysagères

Maintenance des matériels, machines et équipements

- Assure la maintenance de premier et de deuxième niveau.
- Procède au nettoyage du matériel et des équipements.
- Réalise un premier diagnostic et alerte le responsable en cas de panne.
- Contrôle l'état et la conformité des matériels, machines et équipements, des EPI et des dispositifs de sécurité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Compétences professionnelles

Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement

Assurer la conduite d'un chantier

Réaliser des interventions d'aménagement végétal

Mettre en place des infrastructures

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP38857BC01 — Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre
- Exploiter la modélisation d'un phénomène

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38857BC02 — Débattre à l'ère de la mondialisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser l'information
- Élaborer une pensée construite
- Formuler un point de vue argumenté et nuancé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38857BC03 — Développer son identité culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune
- Positionner son projet professionnel
- Communiquer avec le monde

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38857BC04 — Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer un mode de vie actif et solidaire
- Mettre en oeuvre un projet collectif
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38857BC05 — Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement

LISTE DE COMPÉTENCES

Déterminer les facteurs participant à la préservation des ressources lors de la réalisation d'un chantier d'aménagement paysager

Déterminer les facteurs participant à la restauration de l'environnement d'un chantier d'aménagement paysager

Identifier les déterminants économiques, juridiques et humains des aménagements paysagers

Caractériser les aménagements paysagers de l'échelle du jardin à celle du paysage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38857BC06 — Assurer la conduite d'un chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser un chantier d'aménagement

Coordonner le travail d'une équipe restreinte sur un chantier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38857BC07 — Assurer des interventions d'aménagement végétal

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des travaux de préparation et de mise en place
Réaliser des travaux d'entretien

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38857BC08 — Mettre en place des infrastructures

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des travaux de préparation et de mise en place
Réaliser la mise en place et l'entretien des circulations et des réseaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38857BC09 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi salarié du secteur de l'aménagement paysager se répartit de façon équivalente entre les entreprises du secteur et les collectivités territoriales (secteur public).

La majorité des entreprises du paysage sont de petite taille et plus de 90% d'entre elles, emploient moins de 10 salariés. Elles recrutent essentiellement en CDI des ouvriers, ouvriers spécialisés et chefs d'équipes.

De tailles très variées, les collectivités et les services du secteur public emploient localement de un ou deux salariés jusqu'à plusieurs centaines.

Au niveau du territoire national, les collectivités et les services publics représentent plus de 50 000 temps plein jardiniers et chargés de travaux d'espaces verts.

Les emplois publics liés aux services des espaces verts relèvent de la fonction publique d'Etat ou territoriale ou hospitalière.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
Chef d'équipe paysagiste
Jardinier
Jardinier paysagiste
Ouvrier d'entretien des espaces verts
Ouvrier des espaces verts
Ouvrier du paysage
Ouvrier paysagiste
Technicien paysagiste

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche

Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 695
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

- 1° Soit avoir suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue dont la durée est fixée conformément aux dispositions de la sous-section 2 ;
- 2° Soit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 500 €
Selon la branche	5 400 € – 6 854 €
Prise en charge	Branches concernées
6 500 €	Valeur par défaut · 198 branches
6 854 €	CPNE de l'agriculture, CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des jardineries et graineries
6 000 €	CPNEF du golf, CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services), CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire, CPNEFP de la métallurgie
6 818 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP hôtellerie de plein air
6 012 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP des commerces de gros
6 200 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
5 400 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2029
Date de dernière délivrance possible	01/01/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP31691

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38857/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	4
Régions couvertes	4
Prix indicatif	1 500 € – 15 463 €
Durée	70 – 1094 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	168
Organismes gestionnaires (CFA)	100
Organismes formateurs	131
Régions couvertes	12
Départements couverts	77
Organismes certifiés Qualiopi	131
Sessions	de 08/2024 à 08/2030

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	67 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	34 268 €
Coût moyen par dossier	3 808 €
Durée moyenne	934 h
Période	06/2025 – 08/2026
France compétences	76 %
Reste à charge titulaire	17 %
France Travail	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.